

Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire = Rivista storica svizzera
Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Geschichte
Band: 28 (1978)
Heft: 4

Artikel: Cavour et sa famille genevoise à travers six lettres inédites de l'homme d'État piémontais
Autor: Tripet, Micheline
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-80795>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CAVOUR ET SA FAMILLE GENEVOISE

à travers six lettres inédites de l'homme d'Etat piémontais

Par MICHELINE TRIPET

A la suite du décès du comte Gérard de Loriol, les Archives d'Etat de Genève acquirent, en été 1975, les papiers conservés dans la propriété du défunt, le château d'Allaman (canton de Vaud)¹. Ce fonds, actuellement en cours de classement, comprend les archives des familles Sellon et Revilliod, familles qui ont compté au moins deux grandes personnalités, le comte Jean-Jacques de Sellon (1782-1839), promoteur d'initiatives humanitaires, et l'historien Gustave Revilliod (1817-1890). Par le mariage d'une sœur de Jean-Jacques de Sellon, Adèle (1805), avec le comte Michele Benso di Cavour, les seigneurs d'Allaman s'allièrent à cette antique et noble famille piémontaise qui allait donner à l'Italie l'un des artisans de son unité, Camille de Cavour. Les relations entre ces deux familles furent étroites, les séjours de part et d'autre des Alpes fréquents et les échanges épistolaires réguliers.

C'est pourquoi les éditeurs de la correspondance complète de Cavour² dirigés par le président de la République, Luigi Einaudi, demandèrent, au moment où ils rassemblaient toutes les lettres du chef d'Etat piémontais, d'avoir accès aux archives d'Allaman. Ce qui leur fut accordé. Ils trouvèrent vingt-trois lettres de la main de Camille de Cavour, couvrant la période de 1829 à 1857. Les lettres antérieures à 1848 ont été publiées dans les quatre premiers volumes de l'*Epistolario*².

¹ Cet achat fut possible grâce à un crédit du Conseil d'Etat et à des dons de la Société Auxiliaire des Archives d'Etat, sous l'impulsion de son président, Monsieur Charles Aubert, et du Fonds Auxiliaire des Archives d'Etat.

² CAMILLO CAVOUR, *Epistolario*, vol. I (1815-1840); vol. II (1841-1843), con un supple-

Nous ignorons pourquoi les six lettres reproduites ci-dessous ont échappé ou n'ont pas été remises aux éditeurs italiens. Nous savons que l'une d'entre elles a été utilisée par William de La Rive, biographe de Cavour. Il s'agit de la lettre n° 4. L'auteur s'en est servi pour illustrer le séjour parisien de son cousin en 1843³.

Cinq des six lettres sont adressées à Amélie Revilliod de Sellon, la «douce Amélie», fille de Jean-Jacques de Sellon et de Cécile, née Budé de Boisy. Une d'entre elles est destinée à cette dernière. La première date de 1839, les deux suivantes de 1842, la quatrième de 1843, et les deux dernières de 1858. Elles seront toutes, cela va de soi, publiées dans la collection complète des lettres de et à Cavour que nous avons mentionnée plus haut, mais celles qui sont antérieures à 1848 devront attendre le Supplément et celles de 1858 l'un des derniers volumes de l'*Epistolario*. C'est pourquoi nous avons pensé les porter à la connaissance du public dès maintenant.

Nous avons adopté les mêmes critères d'édition que les érudits italiens, c'est-à-dire que nous avons rétabli les accents, complété la ponctuation et corrigé les fautes évidentes d'étourderie ou de négligence. Cavour ne relisait jamais ses textes et ses erreurs proviennent moins de l'ignorance que de la distraction.

Le lecteur trouvera ci-dessous les généalogies des familles de Sellon et Cavour; elles lui permettront de situer les personnes mentionnées souvent dans les lettres. Les notes serviront à éclairer le texte et à identifier les personnes étrangères aux deux familles⁴.

Il nous reste à donner au Professeur Carlo Pischedda, éditeur de l'*Epistolario*, la place qu'il mérite dans cette publication. C'est lui qui a pu nous certifier la nature inédite des lettres, c'est lui qui en a établi la datation grâce à sa connaissance intime de la vie de Cavour; c'est lui enfin qui a éclairé certains passages obscurs et qui a préparé les notes sur les personnages piémontais. Nous l'en remercions vivement ici. Sa collaboration généreuse et désintéressée permet aux lecteurs de la *Revue suisse d'histoire* de prendre connais-

mento per gli anni 1819-1840, a cura di CARLO PISCHEDDA; vol. III (1844-1846), a cura di CARLO PISCHEDDA; vol. IV (1847), a cura di NARCISIO NADA, Bologna pour les deux premiers volumes, Firenze pour les deux derniers, 1962-1978.

³ WILLIAM DE LA RIVE, *Le Comte de Cavour, récits et souvenirs*, Paris, 1862, p. 178-181.

⁴ La généalogie de la famille Cavour est tirée de l'*Epistolario*, vol. I.

sance plus tôt de documents qui illustrent bien les rapports de Cavour avec sa famille genevoise.

Nous avons également bénéficié d'un premier classement des papiers effectué par Mademoiselle Catherine Santschi, archiviste d'Etat adjoint à Genève, et des notes qu'elle a rédigées au moment de présenter le fonds à la Société Auxiliaire des Archives d'Etat. Elle a aimablement mis à notre disposition les renseignements qu'elle avait rassemblés pour cette occasion. Qu'elle en soit vivement remerciée ici.

1. Camille Benso di Cavour à Amélie Revilliod de Sellon

Turin, 6 novembre (timbre postal) [1839]⁵

Archives d'Etat de Genève. – Original autographe. – Inédit

Ma chère cousine,

Veillez dire à M^r votre beau-père⁶ qu'il m'a été impossible de voir M^r le procurer [sic] Domage⁷ qui est à la campagne jusqu'à l'expiration des vacances. Mais que j'ai recommandé son affaire à M^r Bebert⁸ un des notaires les plus distingués de la ville avec lequel j'ai eu plusieurs rapports comme directeur de la Société Savoyarde⁹. M^r Bebert m'a promis de voir M^r Domage

⁵ La lettre a été datée grâce aux éléments suivants: elle est postérieure au mariage d'Amélie (1838) et postérieure également à la mort de Jean-Jacques de Sellon (7 juin 1839) qui n'est pas mentionné dans les salutations. Un contrôle portant sur les années 1830-1846 permet d'affirmer que Cavour ne s'est jamais trouvé à Turin un 6 novembre au retour d'un voyage à Genève. Le séjour genevois de Cavour a eu lieu au mois d'octobre comme l'atteste une lettre de sa mère, datée du 15 octobre et dans laquelle on peut lire: «Tu dois être maintenant à Genève, mon bien cher Camille; Gustave t'y attendait impatiemment...» (voir *Epistolario*, vol. I, p. 418). Ce passage confirme en outre la présence simultanée à Genève de Gustave dont il est longuement question dans la lettre.

⁶ Philippe-Léonard Revilliod, né le 6 décembre 1786, mort le 2 mars 1864, membre du Conseil représentatif (1814-1833), directeur de l'Hôpital; époux le 24 mars 1810 d'Arianne-Philippine, fille de François De La Rive et de Suzanne Rilliet.

⁷ Giampiero Domenge, procureur en Savoie.

⁸ François-Marie Bébert, notaire à Chambéry.

⁹ La *Compagnie savoyarde* avait été créée une année plus tôt, le 3 novembre 1838, dans le but de relier le lac du Bourget à Chambéry en construisant, d'une part, une voie de chemin de fer de km 8,8 et en exploitant, d'autre part, un canal déjà existant. Il s'agissait d'une étape dans le projet plus grandiose d'établir des voies de communication rapides entre Lyon et Turin. (La liaison fluviale entre Lyon et le lac du Bourget venait d'être réalisée [1837] par la *Compagnie des bateaux à vapeur du Rhône supérieur*.) Sur les vicissitudes de la *Compagnie savoyarde* et sa dissolution en 1842, voir ROSARIO ROMEO, *Cavour e il suo tempo (1810-1842)*, Bari, 1969, p. 736-744.

GÉNÉALOGIE DE LA FAMILLE DE SELLON

JACQUES DE SELLON
de Nîmes

Jean (~ 1665-1757)
∞ Françoise BOISSIER

Jean-François (1707-1790)
Seigneur d'Allaman
∞ Suzanne CHABERT

Guillaume-Henri
(1704-1764)
∞ Charlotte FAYOLLE ∞ Charles TYRREL

Elisabeth-Suzanne Gaspard Elisabeth-Henriette

Jean (1736-1810)
Seigneur d'Allaman
∞ Anne MONTZ

Victoire (1777-1849)
∞ 1^o (1803) Blancardi
R. de LA TURBIE (div.)
∞ 2^o (1815) Jules-Gaspard
Aynard de CLERMONT
TONNERRE († 1837)
établie à Turin

Adèle (1778-1846)
∞ (1805) Michele Benso
di CAVOUR
établie à Turin

CAMILLE CAVOUR
(1810-1861)

Henriette (1780-1842)
∞ Louis de DOUET,
comte d'AUZERS
établie à Turin

Jean-Jacques (1782-1839)
∞ (1813) Cécile de BUDE
DE BOISY (1792-1863)

Adèle (1814-1854)
∞ (1832) Paul-Emile
MAURICE (1804-1854)

Amélie (1818-1893)
∞ (1838) Charles
REVILLIOD (1812-1858)

Hortense
(1821-1905)

Valentine
(1823-1904)

Frédéric (1836-1897)

Alois (1839-1878)

Cécile (1844-1934)
∞ (1865) Auguste de
LORLIOL (1835-1879)

Roger Ines

Perceval (1870-?) Robert-Hubert
∞ (1898) Madeleine de
STOUTZ

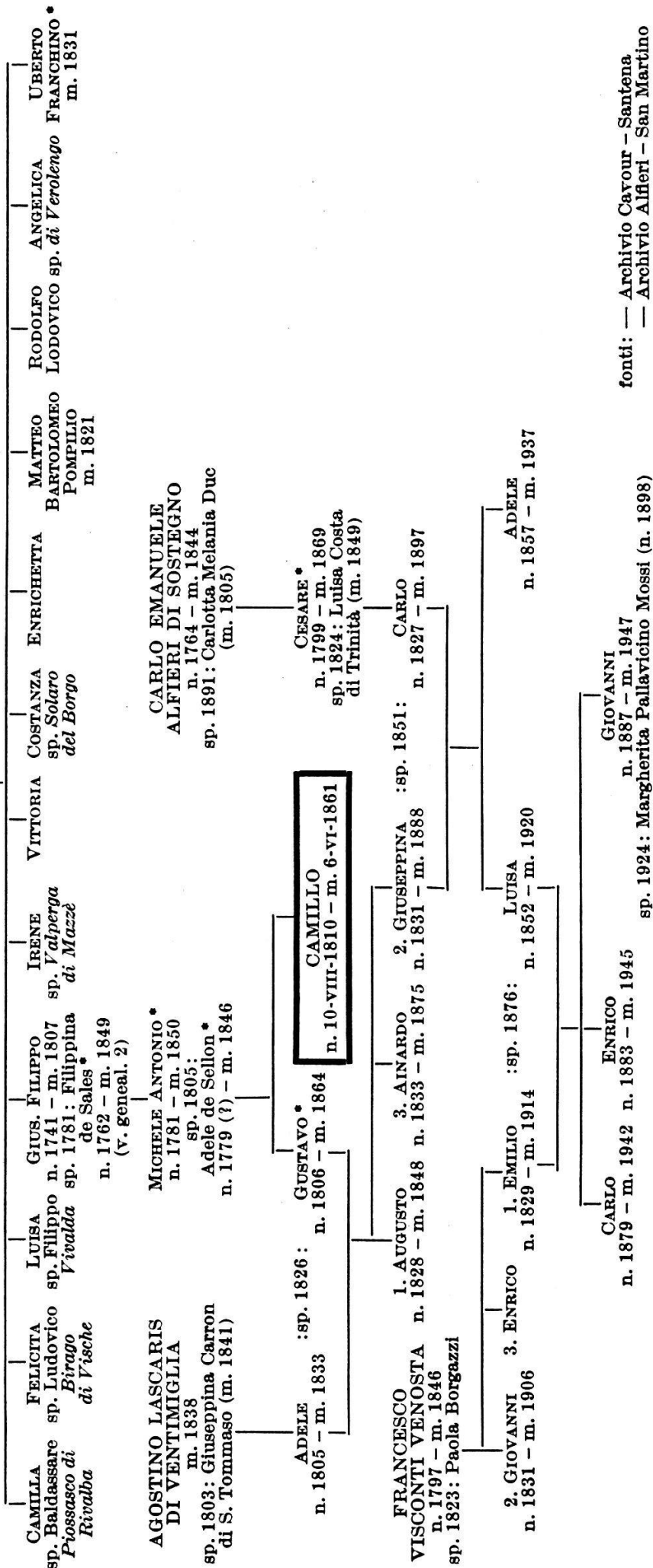
Claude Gérard (1904-1973)

GÉNÉALOGIE DE LA FAMILLE BENSO DI CAVOUR

MICHELE ANTONIO BENSO DI CAVOUR

m. 1773

sp. Teresa Doria del Maro
figlia di Girolamo Doria di Ciriè



fonti: — Archivio Cavour — Santena
— Archivio Alfieri — San Martino

à son retour en ville et de le presser vivement pour qu'il mène à bien l'affaire qui intéresse Mr Revilliod¹⁰.

Veillez faire part de ceci à Mr votre beau-père, en lui témoignant mes regrets de n'avoir pas pu lui être d'une plus grande utilité, ainsi que mon désir de lui prouver en une autre occasion la haute considération que m'inspire le titre qu'il doit à son fils depuis qu'il s'est marié.

Votre sœur Adèle m'a envoyé à Chambéry¹¹ une lettre pour sa tante de Tonnerre en m'annonçant des pantoufles; j'ai reçu la lettre mais les pantoufles ont été portées à Turin par Tosco¹² et remises à ma mère qui a cru que s'étaient celles que Valentine lui destinait, je les [ai] réclamées et maintenant elles ont passé dans les mains de M^{me} de Tonnerre en attendant qu'elles soient à ses pieds.

J'ai bien regretté, ma chère cousine, d'avoir si peu joui de votre société pendant mon séjour au Bocage¹³. Si j'avais pu passer quelque tems de plus auprès de vous je serais parvenu peut-être à affaiblir cette réputation de méchanceté que l'on m'a fait auprès de vous. J'espère que je serais parvenu à vous convaincre que sous une forme un peu moqueuse et dédaigneuse il y avait un fond moins mauvais de ce qu'on suppose. Si nous avions eu l'occasion de nous entretenir longuement ensemble, il est probable que souvent nous aurions été d'un avis différent sur une foule d'objets, mais que nous aurions été toujours d'accord pour ce qui tient à la noblesse et à la délicatesse des sentiments. Si je m'abuse sur mon propre, je suis sûr du moins que je ne m'abuse pas sur votre indulgence, et que lorsque je l'aurais réclamée, elle ne m'aurait pas fait défaut.

Malgré que je n'aie pas eu le moyen de plaider ma cause auprès de vous, j'ose vous prier d'être mon avocate à la Fenêtre¹⁴ pour défendre ma cause devant l'aimable tribunal qui y siège. Si j'ai laissé de mauvais souvenirs et de fâcheuses impressions soyez assez bonne pour les atténuer avec cette éloquence du cœur qui vous inspire si bien lorsque vous soutenez vos amis. J'ai plusieurs péchés de moquerie à me reprocher, mais ce serait trop me punir s'ils devaient me perdre dans l'esprit de personnes qui me sont aussi chères que mes aimables cousines. Décidément je suis furieux contre mon scélérat de frère, son excessive bonté m'a fait un tort affreux auprès de vous. A force de me comparer à lui vous avez fini par me trouver un petit monstre. Mais

¹⁰ Nous ignorons de quelle affaire il s'agit. Une recherche rapide dans les volumineux papiers non encore classés de Philippe Revilliod n'a pas donné de résultat.

¹¹ De Genève, Cavour s'était rendu à Chambéry où il se trouvait le 1^{er} novembre 1839 pour assister à l'assemblée des actionnaires de la *Compagnie savoyarde* (voir *Epistolario*, vol. II, p. 513, «Sommario cronologico delle vicende della *Compagnie savoyarde* dalle origini al 1843 »).

¹² Martino Tosco était le secrétaire de la maison Cavour.

¹³ Propriété sise sur l'actuelle commune de Pregny près de Genève, acquise par la duchesse Victoire de Clermont-Tonnerre, née de Sellon, en 1821.

¹⁴ Propriété jouxtant le Bocage (voir note précédente), acquise en 1819 par Jean-Jacques de Sellon.

est-ce ma faute si j'ai un frère parfait ? C'est un mal[heur] que je déplore mais auquel je ne vois point de rem[ède].

Po[ur] sûr je ne voyagerai plus avec lui, il me nuit trop. Si le mal qu'il m'a fait dans vos esprits n'est pas irréparable, tâchez de grâce de ne plus faire de comparaisons. Lorsque vous penserez à lui, oubliez-moi tout à fait, et de ne [sic] vous resouvenez de moi que lorsque l'idée de Gustave sera bien loin de vous. Mes tantes disaient que je ne pouvais pas me consoler de ce que Gustave était mon aîné, elles avaient tort. Je ne lui ai jamais envié ce bonheur-là : mais s'il me fait perdre à force de perfection votre amitié et votre estime, oh, alors ! je lui en voudrais très sérieusement.

Vous voyez que les flammes de la discorde sont prêtes à envahir notre intérieur. Il ne tient qu'à vous de les éteindre en faisant qu'autour de vous on n'ait pas tout à fait une si mauvaise opinion de moi qu'on en a l'air.

Mes respects à ma tante, mes compliments à vos sœurs et mes amitiés à P[aul]-E[mile] et à Charles. Rappelez-lui qu'il a pris l'engagement de venir chasser la bécassine avec moi dans les risières, toute ma famille tient à cette promesse car son accomplissement vous amènerait à Santena¹⁵ où vous êtes ardemment désirée par tout le monde et surtout par votre dévoué cousin.

Camille

2. Camille Benso di Cavour à Amélie Revilliod de Sellon

[Turin]. – 18 mars [1842]¹⁶

Archives d'Etat de Genève. – Original autographe. – Inédit

Ma chère cousine,

J'attendais Adèle pour vous en donner des nouvelles, c'est ce qui a retardé ma réponse. Depuis votre dernière lettre nous avons été affligés par une terrible catastrophe¹⁷, plus triste encore qu'elle ne le paraît lorsqu'on n'en con-

¹⁵ Propriété de la famille Benso di Cavour. Le domaine de Santena fut acheté au XIII^e siècle par les habitants de Chieri sous la souveraineté féodale de l'évêque de Turin. Un Guillelmus Bensus en acquit alors deux douzièmes. Cette terre resta à la branche aînée de la famille qui y fit construire un château au début du XVIII^e siècle et acheta le titre de comte de Santena. A l'extinction de la branche aînée, la branche cadette, qui avait hérité d'une terre de Ponticelli et avait acquis le titre de marquis de Cavour, revendiqua avec succès ses droits sur Santena. La famille de Camille de Cavour avait l'habitude d'y passer l'été (voir ROMEO, vol. I, p. 2-5).

¹⁶ La présence à Turin d'Adèle et Paul-Emile Maurice, mentionnée dans d'autres lettres datées, a permis d'établir avec certitude l'année de cette missive.

¹⁷ Il s'agit de la mort, le 20 février 1842, de Marie Muffat de Saint Amour de Chanaz, née de Roussy de Sales, cousine au deuxième degré de Camille de Cavour. Sur les circonstances du décès de la jeune femme, vraisemblablement un suicide, voir *Epistolario*, vol. II, p. 297.

naît pas les détails. Adèle vous les communiquera mais ils seront pour vous seules. Les enseignements qui en résultent ont été diversément commentés par Adèle et par moi, chacun de nous y a trouvé matière à corroborer ses croyances pré-existantes sur la destinée des femmes dans la société telle qu'elle est organisée. Peut-être sommes-nous l'un et l'autre trop exclusifs, vous qui avez des opinions plus moyennes êtes peut-être beaucoup plus près du vrai.

Adèle et Paul-Emile nous dédommagent de leurs retards en nous restant pour les prochaines fêtes¹⁸. Cela m'a presque réconcilié avec elles et me les fait paraître supportables. J'espère qu'Adèle les trouvera aussi amusantes qu'elles me paraissent ennuyeuses. Nos esprits vivent de contrastes; la splendeur des cours charment les personnes dont l'existence est continuellement froissée par la rudesse des mœurs républicaines; elles n'inspirent que du dégoût à ceux qui, initiés aux mystères de la comédie qu'on y joue, ont appris à mépriser depuis leur enfance les honteux ressorts qui servent à produire les illusions d'optique qui émerveillent les spectateurs ignorants.

Je suppose qu'Adèle vous fera part de ses projets. On m'a annoncé ce matin qu'elle avait été enrôlée dans un quadrille. C'est encore un secret pour la société ce n'en doit point en être un pour vous. Le recruteur, c'est la charmante Comtesse Dohna¹⁹ qui a réussi à composer une escouade où figureront les plus délicieuses femmes de Turin, Milan et maintenant de Genève. Ce quadrille sera un quadrille privilégié, il aura les honneurs de la soirée, je n'en doute pas. Le costume qui a été adopté est un mystère. On dit seulement qu'il a été désigné par ce qu'il y a de plus Auguste dans l'état ou que tout au moins son goût a été consulté.

J'ai vivement partagé les inquiétudes que la santé de votre cher petit Aloys vous a causées. J'espère que sa dernière maladie aura été une crise qui le débarrassera des humeurs qui le tourmentent et nous empêchent de jouir de tous les charmes de son charmant petit visage. Veuillez l'embrasser de ma part.

Le séjour de Nice a beaucoup profité à Frédéric; il s'est fortifié et développé. Je n'ai pas encore pu juger de ses progrès moraux et intellectuels je ne doute pas qu'ils ne soient aussi considérables que ses progrès physiques. J'ai cru cependant reconnaître encore quelques traces de ce système de *over-education* que j'ai pris la liberté de combattre à plusieurs reprises.

Si ce n'était pas trop indiscret de parler cigares à une femme élégante, je vous prierais de dire à Charles de me faire l'amitié de passer chez Vistan²⁰ pour vérifier s'il a expédié une boîte de cigarettes à l'adresse que je lui avais

¹⁸ A l'occasion du mariage de Victor-Emmanuel, futur roi d'Italie, de Savoie, célébré le 12 avril 1842, avec Marie-Adélaïde, fille de l'archiduc d'Autriche, vice-roi de la Lombardie-Vénétie.

¹⁹ Mathilde Truchsess, épouse du comte Richard de Dohna Schlobitten, secrétaire de la Légation de Prusse à Turin.

²⁰ Probablement Wistaz et C^{ie}, marchands de tabacs, sis à la rue de Cornavin 20 à Genève.

indiquée. Ces cigares ne sont pas pour moi, ils sont destinés à enfumer les magnifiques lambris dorés de l'hôtel Cambiano²¹.

La santé de ma mère, de ma grand-mère et de mes tantes est passable. Elles sont heureuses de posséder Adèle, ce qui ne les empêche pas néanmoins de beaucoup regretter que les circonstances ne vous aient pas permis de venir jouer avec elles des fêtes de la cour et de la réunion de famille.

J'ai appris avec bonheur que les chances de la loterie à laquelle vous avez joué, s'améliorent considérablement. J'espère qu'à l'heure qu'il est les billets blancs dépassent déjà les billets noirs. Personne plus que moi ne désire de s'être trompé. Ce sera avec une grande joie que je reconnaitrai la supériorité des plans de votre imagination sur les projets de ma froide raison.

Je vous prie de me rappeler au souvenir de votre mère, de vos sœurs et de mon ami Charles, et de croire à ma constante affection.

Camille

3. Camille Benso di Cavour à Amélie Revilliod de Sellon

Turin. – 4 avril 1842

Archives d'Etat de Genève. – Original autographe. – Inédit

Ma chère cousine,

Je suis fâché de devoir vous entretenir d'un sujet que je sais ne pas vous être tout à fait agréable, mais il s'agit d'une affaire trop grave pour que je puisse me dispenser de vous causer cet ennui. La faute d'ailleurs ne peut m'en être imputée, Adèle seule est coupable. Si elle était moins aimable et moins jolie cela ne serait pas arrivé. Voici de ce [sic] dont il s'agit. Un de mes amis, le Marquis Albéric de Balbian²² ayant rencontré Adèle plusieurs fois dans le monde a été si frappé de ses qualités physiques, morales et intellectuelles qu'il s'est adressé à moi pour savoir si dans le cas où elle aurait une sœur, il pourrait aspirer à lui plaire et à obtenir sa main. J'ai communiqué cette proposition à vos tantes qui, l'ayant approuvée à l'unanimité, j'ai dû répondre à Balbian que j'allais m'informer des dispositions de mes cousines.

²¹ L'hôtel Cambiano était sis à la via dell'Ospedale et habité par Brunone Turinetti, marquis de Cambiano, né à Turin en 1790, mort en 1862, et par sa femme Adele Ripa (1806–1892). Un lien de famille existait entre les Cambiano et les Cavour. Une sœur de Giuseppe Filippo di Cavour, grand-père de Camille, avait épousé le marquis Federico Tana di Verolengo et leur fille, Lucia, mariée à Giuseppe Maurizio Turinetti di Cambiano, était la mère de Brunone.

²² Alberic appartenait à la branche des marquis Colcavagno, seigneurs de Isolabella et de Santena de la famille Balbiano. C'était le fils de Simone Gaetano Balbiano, treizième marquis de Colcavagno, né à Turin le 28 octobre 1776, mort le 30 octobre 1865. Alberic naquit à Turin le 5 juillet 1809 et mourut le 29 août 1887. Il épousa Emilia Pryce qui fut admise à la Cour en 1844. Notons que, au moment où Cavour écrivit cette lettre, Albéric n'était pas marquis.

M^r de Balbian a 35 ans, sa figure, sans être remarquable est assez agréable, il a de très bonnes manières et des habitudes fashionable. Il a été successivement militaire, diplomate et maintenant il a un emploi de cour, celui de majordome, qui ne lui donne pas grand chose à faire, mais qui lui assure l'avantage de porter de magnifiques habits rouges et bleus brodés sur toutes les coutures. Il appartient à une des toutes premières familles du Pays; c'est un des 7 B de Chiers²³. De plus il est parent des plus grands seigneurs de Turin; cousin germain des Bremes et des Saluces, et issu germain des La Cisterne, Clavesana et son père et sa mère sont des personnes extrêmement respectables qui jouissent de l'estime et de la considération de toute la ville. C'est un ménage modèle, qui a été aussi moral que peut l'être le ménage le plus méthodiste de la Grande Bretagne. Le père a une des premières places à la cour. Quant à la fortune, M^r et M^{me} de Balbian réunis ont au moins 60 mille livres de rente en biens fonds. Ils n'ont que deux fils de sorte que mon ami, qui est l'aîné, grâce aux fidéi commis qui existent dans sa famille aura au moins au moins [sic] 40 mille livres d'assurées par contrat de mariage. Enfin, il y a une considération qui ne sera pas sans poids auprès de Valentine, c'est que l'hôtel Balbian touche l'hôtel Cavour et que rien ne serait plus aisé que d'établir entr'eux une communication intérieure. Votre sœur vivrait à la lettre sous le même toit que ses tantes. Je connais Balbian depuis de longues années; je crois en conséquence pouvoir vous assurer que c'est un brave et honnête garçon qui rendra sa femme heureuse.

Quand même cette proposition ne serait pas de votre goût, elle me paraît cependant qu'elle est d'une naturelle [sic] telle à être communiquée à Valentine; car il ne s'agit pas de projets, de charmes, d'insinuations, c'est du tout positif que je vous offre. J'ai reçu les pleins pouvoirs de Balbian. Je vous assure que je ne connais pas une seule demoiselle en Piémont qui hésitât un instant. Si Valentine ne se marie pas à Genève ou dans le canton de Vaud, je doute que jamais circonstance réunissant autant d'avantages se représente à elle.

J'ose vous prier de consulter votre mère pour savoir si l'on peut communiquer ma lettre à Valentine. Je demande pardon à ma charmante cousine, mais malgré ses seize ans²⁴, je la crois d'âge à avoir sur le mariage une opinion à elle.

Ma mère a encore mal aux yeux. Sans cela elle aurait écrit directement à ma tante. Elle veut cependant ajouter deux lignes de sa main pour vous dire ce qu'elle sent à cet égard.

Adèle Benso de Cavour

C'est à regret en effet que je n'ai pu adresser moi-même que[lques] lignes à la chère Cécile à l'égard de la proposition que te com[munique] notre Ca-

²³ Les sept B de Chieri étaient les familles Balbo, Balbiano, Biscaretti, Buschetto, Bertone, Broglie et Benso (Cavour).

²⁴ En fait, Valentine de Sellon avait dix-neuf ans.

mille. Tout ce qu'il te mande sur la famille de Balbian est la pure vérité, la mère est une femme d'un caractère charmant, bonne, douce, vertueuse, elle est d'une cordialité parfaite, le Père le meilleur homme du monde, d'un commerce facile et commode – mes chères amies, si je n'avais la pensée que mon cher Sellon n'eût approuvé une alliance qui mettroit sa fille sous l'égide de ses trois sœurs, si je ne connaissais pas l'intérieur de cette famille, si je ne considérais pas ce mariage comme aussi honorable qu'agréable pour notre chère Valentine, je me serois abstenue d'en parler car je sens profondément ce que sont les conséquences d'une union mal assortie. Celle-ci offre tous les agréments que ma chère nièce peut désirer – je supplie donc ma chère Cécile et ses filles d'y penser sérieusement et de songer que Valentine aime peu Genève, qu'elle trouveroit dans cette union tous les avantages possibles – bien entendu que le jeune homme iroit à Genève avant de rien conclure et que l'on se verroit avant de s'engager – Mes sœurs, Cavour, la Marquise sont tous de ce sentiment ainsi que Gustave.

Notre Adelle est dans une activité qui convient très bien à sa santé; elle plaît beaucoup en société et adoucit par sa présence la réclusion des tantes plus ou moins incommodées. Frédéric gagne en douceur dans la pension où il passe une partie de la journée – la chère Victoire a échappé avant-hier au danger d'être brûlée, sa tête étoit déjà en feu. Cavour a été à tems de lui enlever bonnet, voile, schal, le tout déjà brûlé – Henriette va doucement mieux mais ce sera un peu long.

Adieu bien chère bien aimée Amélie, Villette²⁵ l'époux nous a beaucoup parlé de l'amabilité de la charmante M^{me} de Revilliod, il me paroît avoir acquis plus d'aplomb et au total je suis persuadée qu'il rendra votre cousine très heureuse – mais Camille attend sa lettre pour la fermer – je t'embrasse et dis bien des choses amicales à Charles – mille amitiés aux sœurs Hortense et Valentine.

Note de la main de Camille de Cavour

Ma mère a écrit trop pour son œil, mais assez j'espère pour confirmer la vérité de mon narré et ébranler votre conviction²⁶.

²⁵ Théophile-Victor, comte de Chevron Villette, né en 1806 à Ghiez, page des rois Victor-Emmanuel et Charles-Félix, officier dans le régiment des dragons de Gênes, attaché de légation en Suisse, Bavière et Prusse, écuyer du roi Charles-Albert, gentilhomme de la Chambre, député au Parlement Sarde, etc. qui épousa, le 18 juillet 1842, Françoise-Elisabeth-Virginie-Idalie Guillet de Monthoux (1816-1871), fille de Othon-Laurent-François et d'Elisabeth-Wilhelmine de Budé, parente de Cécile de Sellon, née de Budé.

²⁶ La réponse se fit attendre et elle fut négative comme en témoignent les lignes suivantes de Cécile de Sellon à Cavour (*Epistolario*, vol. II, p. 367): «Une plus ancienne lettre, cher Camille, contenait de vous une ouverture à laquelle je me reproche de n'avoir pas répondu immédiatement; au reste je crois qu'Adèle vous a écrit sur ce sujet si délicat; que je ne pouvais aborder aucune chance d'établir mes filles à l'étranger *sans scrupules*, encore moins dans un pays où la religion n'est pas la nôtre. Si Dieu les destine à une carrière en dehors de Genève et qu'il dirige, *sans ma participation*, des événements en conséquence il faudra m'y résigner, mais il vous est facile de comprendre, cher Camille, que jusque là, je veuille espérer

4. Camille Benso di Cavour à Amélie Revilliod de Sellon

[Paris] [1843]²⁷

Archives d'Etat de Genève. – Original autographe. – Inédit

Ma chère Amélie,

Vous venez de passer par une bien terrible épreuve, sous bien des rapports plus pénible que celle du 22 novembre²⁸. J'aurais bien désiré me trouver cette fois aussi auprès de vous. Non que j'eusse pu vous être réellement bon à quelque chose, mais parce que j'aurais pu partager plus complètement vos émotions et vos sentiments. Vivant au milieu de Genevois nous avons été tenus au courant de tout ce qui s'est passé heure par heure à Genève. Nous avons lu des relations nombreuses écrites par des personnes dans des dispo-

leur établissement auprès de nous, et dans l'heureux pays de leurs pères, qu'elles finiront par apprécier certainement, et en attendant leur mère se doit d'agir et de ne pas agir dans d'autres vues, considérant surtout l'union conjugale sous d'autres points de vue que ne le font d'ordinaire les gens du monde. Je n'en suis pas moins fort touchée de votre offre, cher Camille, mais daignez saisir au contraire toutes les occasions qui s'offriront à vous pour faire monter les actions de nos maris genevois, comme au reste vous l'avez toujours fait, et pour affaiblir ces tristes préjugés de vos jeunes cousines. Hor[tense] est toujours revêche à toute idée de mariage, malgré les escomptes multipliés qui se succèdent dans sa société, et V[alentine] doit se mûrir et se dépouiller de ce faux assomant que [sic] l'aveugle avant que de prendre un engagement si grave et si sérieux. Au reste, je répète comme Abraham : *à la montagne Dieu y pourvoira!* J'ai pour conviction intime que puisqu'un passereau ni un cheveu ne quitte sa place sans qu'il le veuille, certes un mari, deux maris me viendront de Lui, uniquement.»

Ce qui provoqua la réaction suivante chez Cavour (*Epistolario*, vol. II, p. 406 – à son père –): «Maman me mande le nouveau refus de Valentine; j'espère que pour le coup nous nous le tiendrons pour dit. Si les péronnelles veulent bouder dans un coin toute leur vie, tant pis pour elles. Gustave vous aura raconté que nous avons vu, au musée de Versailles, le tombeau de Valentine de Balbian. Pour une personne qui a des goûts si aristocratiques, elle trouvera difficilement à allier son nom de demoiselle d'une manière qui réveille d'aussi illustres souvenirs que ce que nous voulions lui faire faire avec l'ami Metternich. Ricaldon l'aurait rendue très heureuse, elle n'en a pas voulu. Dieu veuille qu'elle n'ait pas trop à s'en repentir.» Valentine de Balbian, morte en 1572, était la femme de René de Birague (1505–1583), Grand Chancelier de France. Comme cette lettre en témoigne, les Cavour en étaient déjà à leur troisième proposition de mariage pour Valentine.

²⁷ La lettre n'a pas été datée avec précision. Elle est postérieure au 13 février 1843 – échauffourée entre Genevois – et antérieure au 27 avril 1843 – fin du séjour parisien de Cavour.

²⁸ Le 22 novembre 1841. Sous la pression de la foule qui entourait l'Hôtel-de-Ville, le Conseil représentatif, s'engagea à ce qu'une Constituante, élue par tous les citoyens, soit formée. Cette mesure radicale remplaçait un projet de réforme proposé par le Conseil d'Etat. La «terrible épreuve» à laquelle Cavour fait allusion est l'émeute des 13 et 14 février 1843. Elle éclata à la suite du maintien, par le Conseil d'Etat, des comités auxiliaires ou commissions dans les divers départements et l'institution des visites domiciliaires pour le contrôle des expulsions. Le Faubourg populaire de Saint-Gervais s'arma et éleva des barricades mais le Gouvernement mobilisa toutes les forces de l'ordre et arrêta les assauts des insurgés. L'émeute fit trois morts et de nombreux blessés des deux côtés.

sitions différentes. Toutes s'accordent à dire que les conservateurs à habit fin, ceux appartenant aux classes supérieures de la Société, se sont admirablement bien conduits. Ils ont fait preuve d'un bien grand courage en résistant spontanément, isolément contre un parti animé des plus lâches et des plus haineuses passions. C'est le beau côté des événements de la semaine dernière ; à mon avis il suffit pour tempérer l'amertume que laisse leur souvenir. Les conservateurs ont prouvé qu'ils étaient aussi braves que prudents ; ils se sont noblement lavés de la tache que le 22 novembre leur avait imprimée²⁹. Le dénouement a été moins satisfaisant que le combat. Il ne m'appartient pas de juger les motifs qui ont déterminé la conduite si excessivement conciliante du conseil d'état³⁰. De loin on ne saurait apprécier la force relative des partis et des moyens d'action dont il disposait. Peut-être a-t-il agi avec la prudence que les circonstances imposaient. Cependant, en réfléchissant au caractère et aux antécédents du président de ce pouvoir exécutif³¹, je ne puis m'empêcher de craindre que la faiblesse des chefs ait empêché le parti conservateur de tirer parti des premiers succès dus à son énergique courage. Quoi qu'il en soit je ne crois pas que la position politique de Genève ait souffert par suite des derniers événements. Si la victoire n'a pas été complète l'armée conservatrice a prouvé qu'elle savait combattre, ce que beaucoup de monde ne croyait pas. Les masses se rallient volontiers aux plus courageux. Il est certain que les messieurs doivent avoir grandi dans l'opinion de tous leurs concitoyens. Ce que le gouvernement a perdu en force morale est plus que compensé par ce que les conservateurs du haut de la ville ont gagné.

J'ai bien pensé à vous, à vos sœurs et à ma tante pendant ces fatales journées. Vous avez dû assister à bien des scènes de tumulte et de désordre. Je pense toutefois qu'il n'y a pas eu sous les yeux de combats sanguinaires car il ne me paraît pas avoir entendu dire qu'on se fût battu aux pieds de la treille. Mais que vous avez dû être inquiètes, agitées lorsque vos maris couraient se mêler aux courageux défenseurs de l'ordre et que vous entendiez le bruit du fusil ! Je crains bien que tant de pénibles émotions n'aient eu un effet fâcheux sur votre santé. Je vous prie de me donner ou de me faire donner de vos nouvelles pour me rassurer sur ce point.

Il y a bien longtemps que nous devrions être partis de Paris, nous y sommes retenus par l'acquéreur des bois de ma tante³², qui se fait furieusement tirer

²⁹ Le 22 novembre 1841 avait vu de nombreuses défections dans les forces de la milice.

³⁰ Le Conseil d'Etat proposa une amnistie au Grand Conseil qui renonça à toutes poursuites, démobilisa les milices et refusa l'intervention fédérale.

³¹ Jean-Jacques Rigaud (1785-1854). A la fois aristocrate et libéral, il fut le champion de ce que l'on a appelé le « progrès graduel ». Il occupa l'avant-scène politique de 1825 à 1843.

³² Victoire de Clermont Tonnerre. A la mort de son mari en 1837, elle avait hérité de propriétés en France pour la plupart des bois, situés dans l'Isère, la Haute-Saône, les Vosges et la Gironde. Elle décida de les vendre dans le but, d'une part, de régler les dettes du duc et, d'autre part, de créer des revenus lui permettant de continuer son fastueux train de vie à Turin. Cavour fut chargé des difficiles opérations de vente en France ce qui le conduisit, entre 1837 et 1843, à effectuer de fréquents et longs voyages. La vente fut finalement con-

l'oreille pour exécuter son contrat. J'espère cependant que nous en viendrons à bout, car il nous serait difficile pour ne pas dire impossible de trouver une autre personne qui consentît à des conditions aussi avantageuses pour ma tante. Du reste, le tems ne nous pèse pas à Paris. Adèle vous aura dit qu'il y a mille manières diverses de l'employer utilement et agréablement. Nous allons beaucoup en société, mais peu dans le grand monde. Pour mon goût, ce sont les salons politiques que je préfère. Surtout ceux de M^r de Broglie³³ et de M^{me} de Castellane³⁴. Dans l'un on y fait constamment de la politique grave, sérieuse, élevée. Dans l'autre c'est la politique des gens du monde, spirituelle, amusante et de bon goût. M^r Molé, un des fidèles représentants des traditions de l'ancienne cour fait de la politique parlementaire avec les manières les plus gracieusement aristocratiques qu'il soit possible d'avoir dans ce siècle si fort saturé de positivisme. Aussi le ministère Molé a-t-il le suffrage unanime de tous les salons féminins. Il n'a pas le mien. J'avoue que je lui préfère M^r Guizot qui rachète par une immense supériorité de talent, ce que ses formes bourgeoises et scolastiques laissent à désirer chez un ministre des affaires étrangères³⁵.

Nous voyons beaucoup les Naville³⁶ et M. Pictet³⁷. Nous avons trouvé ce dernier assez bon à user. Dans le tête-à-tête, il se laisse aller à être passablement naturel ce qui rend sa conversation intéressante sans être fatigante. Il a beaucoup d'acquis et lorsqu'il en use avec modération on ne s'en trouve pas mal. M^r et M^{me} Eynard³⁸ nous ont fait beaucoup de politesse, je les con-

clue aux alentours du 13 avril 1843 (voir *Epistolario*, vol. II, p. 398-400 la lettre où Cavour rend compte à sa tante de toute l'affaire).

³³ Achille-Victor, duc de Broglie (1785-1870), diplomate sous Napoléon I^{er}, puis ardent libéral et partisan de Louis-Philippe, plusieurs fois ministre dans le gouvernement Guizot, il contribua à l'abolition de l'esclavage (voir à ce propos *Epistolario*, vol. II, p. 417 où Cavour fait l'éloge d'un « rapport sur l'état des colonies françaises et l'abolition de l'esclavage » dû à la plume de Broglie, dans une lettre à Anastasie de Circourt, mars-avril 1843).

³⁴ Il s'agit de la Comtesse Cordelia de Castellane, née Greffulhe, femme de Victor, comte de Castellane, maréchal de France.

³⁵ Rappelons que le gouvernement Guizot traversait, en février 1843, une grave crise de confiance (voir l'analyse de cette situation par Cavour dans *Epistolario*, vol. II, pp. 389-392).

³⁶ Il s'agit de Jean-Edouard Naville (1787-1851) et de sa seconde femme Blanche, née Lullin de Châteauneuf. Jean-Edouard Naville et Cavour entretenaient des relations depuis de nombreuses années. Un commun intérêt pour l'agriculture et l'élevage les avait rapprochés et leur avait donné l'occasion de se rendre mutuellement de nombreux services (voir *Epistolario*, *passim*). Propriétaire lui aussi de forêts en France, J.-E. Naville avait aidé Cavour dans la vente des biens de Victoire de Clermont-Tonnerre.

³⁷ Charles-René Pictet (1787-1856), fils du célèbre diplomate Charles Pictet de Rochemont, ami d'enfance de Jean-Edouard Naville, lui aussi engagé dans l'élevage et l'agriculture, mais en Russie.

³⁸ Jean-Gabriel Eynard (1776-1863), banquier, négociant à Gênes, conseiller financier de la Reine d'Etrurie et du Grand duc de Toscane; depuis 1810 fixé à Rolle et Genève où il construisit le Palais Eynard et l'Athénée, lieutenant-colonel des milices genevoises. Il fut attaché à Pictet de Rochemont et à d'Ivernois, les délégués de Genève au Congrès de Vienne en 1814, voua enfin toutes ses forces et une partie de sa fortune à la cause de l'indépendance hellénique.

naissais fort peu, et m'en faisais une fausse idée. Je croyais à Mr Eynard de la morgue, et à sa femme de la raideur puritaine. J'ai été enchanté de reconnaître que l'un était le meilleur enfant et le plus simple des millionnaires enrichis; et que l'autre était aussi douce que raisonnable dans l'occasion.

Je ne vous parle pas de Mr Naville³⁹ car vous avez des préventions contre lui, mais je vous dirai que la société de Paris avait animé sa parfaite compagnie, et avait rendu sa conversation presque aussi intéressante qu'elle est habituellement édifiante. Les derniers événements l'ont fort abattue.

Je vous prie de présenter mes respects à ma tante et de dire les choses les plus affectueuses à mes cousines, ainsi qu'à Charles et à Paul-Emile.

C. de Cavour

5. Camille Benso di Cavour à Cécile de Sellon de Budé

Turin, 2 août 1858

Archives d'Etat de Genève. – Original autographe. – Inédit

Ma chère tante,

La lettre que vous avez bien voulu m'écrire le 28 dernier et que j'ai trouvée ici à mon arrivée, a adouci le vif regret que j'ai éprouvé d'avoir dû quitter Genève sans avoir pu voir ni vous ni ma cousine Valentine. Une lettre de Plombières⁴⁰ m'a forcé à abrégé mon séjour dans cette ville et m'a empêché d'aller une seconde fois à Mountier⁴¹.

J'aurais été bien heureux de pouvoir vous serrer la main et emporter de Genève la conviction que le tems et les pénibles événements de ces tristes années n'avaient pas altéré l'affection dont vous et mes cousines m'avez donné tant de preuves. Votre lettre si bonne et si affectueuse me rassure tout à fait, je vous en remercie de tout mon cœur.

La politique et le tourbillon des affaires où j'ai été entraîné depuis dix ans, n'ont pas éteint en moi les affections de ma jeunesse. Je les éprouve tou-

³⁹ Quelques indices sur le caractère de Jean-Edouard transparaissent dans les lettres de Cavour: «Naville le sombre», *Epistolario*, vol. I, p. 136; «mon grave compagnon», *Epistolario*, vol. II, p. 347. D'autre part, Victoire de Clermont Tonnerre était persuadée que Naville, à qui Cavour avait demandé un avis, dépréciait les bois que son mari lui avait légués. Il est possible que sa famille genevoise ait été influencée par cette idée (*Epistolario*, vol. II, p. 330).

⁴⁰ A Plombières, Cavour devait rencontrer Napoléon III. C'est à l'occasion de cette entrevue que l'empereur s'engagea à prêter son concours pour libérer la Lombardie et la Vénétie des Autrichiens, en échange de Nice et de la Savoie et à créer un Royaume du Nord de l'Italie, allié de la France, sous la couronne de la Maison de Savoie.

⁴¹ Il doit s'agir de Monnetier, petit village situé à mi-chemin du sommet du mont Salève, au sud-est de Genève (actuellement en France, département de la Haute-Savoie).

jours, quoique hélas ! elles soient rendues bien stériles par un concours de tristes circonstances.

Je vous remercie de vos vœux et de vos prières. J'en ai besoin. Car je chemine depuis longtemps sur une route élevée sans doute mais semée d'affreux précipices, dans lequel [sic] je pourrais tomber d'un moment à l'autre.

Veuillez exprimer à Valentine mes regrets et ma sympathie et dire à Amélie et à Hortense les choses les plus affectueuses lorsqu'elles seront de nouveau auprès de vous.

Croyez, ma chère tante, à mon respectueux attachement.

Camille

6. Camille Benso di Cavour à Amélie Revilliod de Sellon

s. l., 13 août [1858]⁴²

Archives d'Etat de Genève. – Original autographe. – Inédit

Ma chère Amélie,

Une lettre d'Hortense vient confirmer la terrible perte que vous venez de faire et que les journaux m'avaient apprise. Je sens le besoin de vous exprimer sans retard toute la part que je prends à vos douleurs, toute la sympathie que vos malheurs m'inspirent. Que ne puis-je les diminuer par les témoignages sincères d'une vieille amitié que l'absence et le tems sont loin d'avoir affaibli. Je sens toute l'étendue de la perte que vous avez faite, car, permettez-moi de vous rappeler, je suis un de ceux qui ont le plus apprécié votre mari ! Dès le premier instant que je l'ai connu, son caractère si franc, si loyal, si énergique m'avait inspiré autant d'estime que d'affection. Votre malheur est de ceux qui ne trouvent pas de consolation sur cette terre. Toutefois j'espère que le sentiment des devoirs que vous avez à accomplir, la pensée d'être nécessaire à tous ceux qui vous entourent vous donneront la force de le supporter.

Gustave et Joséphine ne sont pas ici. Depuis un mois environ ils sont à Livourne pour y prendre les bains de mer. Je leur enverrai la lettre d'Hortense et je suis certain qu'ils se joindront à moi dans une même pensée de tendresse et de regret à votre égard.

Je n'ose me flatter de pouvoir de sitôt vous exprimer de vive voix les sentiments que j'éprouve. Dieu sait quand je pourrai retourner à Genève et il n'est guère probable que vous quittiez maintenant votre mère et vos sœurs. Mais malgré cette séparation indéfinie, croyez du moins que vous avez en moi un ami, un frère qui a pour vous une affection non moins réelle, non moins vive qu'au tems heureux ou à peu près chaque année je venais passer non loin de vous des mois entiers.

C. Cavour

⁴² La lettre est de 1858, année du décès de Charles Revilliod, mort le 2 août à Argelès (Pyrénées).